



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le vendredi 28 août 2020

Début du programme de lutte contre le scolyte de l'orme

Winnipeg, Manitoba – Le programme de lutte contre le scolyte de l'orme de la Ville de Winnipeg, dans le cadre duquel on tente de prévenir la propagation de la maladie hollandaise de l'orme en luttant contre l'insecte qui la porte, doit commencer le lundi 31 août 2020, si les conditions météorologiques le permettent.

Le programme débutera dans les secteurs de gestion des insectes 25 (Beaumont, Parc Crescent, Maybank, Parker, Chemin Point, Wildwood), 31 (Crescentwood, River Heights-Nord, Croissant Wellington), 33 (Lord Roberts, River–Osborne, Riverview) et 47 (Inkster–Faraday, Luxton, St. John's, Parc St. John's).

Les traitements auront lieu entre 5 h 30 et 18 h 30, du lundi au vendredi, si les conditions météorologiques le permettent, grâce au Pyrate 480 EC^{MD} (chlorpyrifos), un produit chimique qui sera pulvérisé directement sur les premiers 50 centimètres du tronc des arbres. L'utilisation de cet insecticide a été approuvée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Le produit sera appliqué par des opérateurs antiparasitaires autorisés, en conformité avec le mode d'emploi qui a été approuvé par le gouvernement fédéral et qui figure sur l'étiquette.

S'inscrire pour recevoir des avis

La Ville peut envoyer des avis automatisés par téléphone et par courriel. Le vendredi, on avisera par téléphone ou par courriel les personnes inscrites au service des secteurs de gestion des insectes qui doivent être traités la semaine suivante. Pour s'inscrire au service, visiter [Ville de Winnipeg – S'inscrire pour recevoir des avis](#) ou [communiquer avec le 311](#).

Pour en savoir plus sur le programme de lutte contre le scolyte de l'orme, visiter Ville de Winnipeg – Lutte contre les insectes.

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à city-mediainquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur Facebook : facebook.com/cityofwinnipeg

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/cityofwinnipeg